

### RÈGLEMENT - DOCUMENT GRAPHIQUE

#### Plan de zonage de la commune de COUR-MAUGIS-SUR-HUISNE



Date : 9 janvier 2020 Phase : Approbation Échelle : 1 / 2 000 Page n° 4.d

Communauté de communes Coeur du Perche, tél : 02 33 25 44 85 / mail : administration@coeurduperche.fr  
agence Gilson & associés Sas, urbanisme et paysage  
2, rue des Côtés, 28000 Chartres / courriel : contact@gilsonpaysage.com

0 10 50 100 200m

#### Liste des emplacements réservés

n°	Désignation	Superficie approximative	Bénéficiaire
1.	Création d'accès	430 m <sup>2</sup>	Commune
2.	Programmes de logements	16 500 m <sup>2</sup>	Commune
3.	Sécurisation de la voirie	47 m <sup>2</sup>	Commune

#### LÉGENDE DU ZONAGE

	Limite de zone
	Zone d'habitat ancien
	Zone pavillonnaire
	Zone résidentielle peu dense
	Zone à dominante d'équipements
	Zone de hameaux
	Zone de jardins
	Zone à dominante d'activités
	Zone d'urbanisation future à dominante d'habitat
	Secteur d'urbanisation future à dominante d'activités économiques
	Zone d'urbanisation future à long terme
	Zone d'activités agricoles
	Secteur agricole de protection du paysage
	Zone naturelle et forestière
	Secteur d'équipements en zone naturelle et forestière
	Secteur de loisirs en zone naturelle et forestière
	Secteur de milieux humides
	Emplacement réservé
	Secteur soumis à orientations d'aménagement
	Axes de ruissellement

#### Éléments repérés au titre de l'article L.151-23 :

	Ensemble paysager
	Haie
	Mare

## COURCERAULT

